

L'agro, un des plus beaux secteurs industriels français ? Ce n'est plus vrai. Nos industries sont exsangues. A force de contraintes et de fiscalité abusive, notre pays ne se nourrit plus lui-même

## Agroalimentaire français : le crash

### Scénario catastrophe

**La balance commerciale agricole et agroalimentaire pour les dix premiers mois de 2025 a été publiée le 12 décembre par France Agri-mer. Elle montre un effondrement**, passant en un an d'un solde positif de 4,5 milliards d'euros en octobre 2024 à 125 millions un an après. La dégradation du solde est due en grande partie aux difficultés de notre secteur agroalimentaire, qui s'enfonce dans la crise. Si l'on exclut les vins et spiritueux qui ont longtemps caché le désastre, ce segment a accumulé, sur dix mois, 10 milliards d'euros de déficit commercial.

Emmanuelle Ducros

« QUINZE ANS qu'on est sur la piste bleue, qu'on descend lentement mais sûrement. Là, on arrive dans le mur. L'agroalimentaire est toujours la première industrie de France - un cinquième de la production manufacturière, explique Pierre-Marie Décoret, l'économiste de l'Ania, l'association du secteur. Mais, pour ce qui était un de nos trésors nationaux, tous les indicateurs qui se dégradent depuis des années sont maintenant dans le rouge ». Les 23 000 entreprises agroalimentaires, qui concentrent 514 000 emplois et 250 milliards d'euros de ventes, s'inquiètent d'une inexorable glissade.

La Banque de France a réalisé, en décembre, une étude sur la situation économique et sur la rentabilité de l'industrie agroalimentaire nationale. Elle reste à paraître, mais l'Opinion y a eu accès. Conclusions édifiantes : le crash de l'industrie se matérialise, si prévisible qu'on dirait un ralenti de cinéma.

L'agroalimentaire au sens strict - sans inclure le commerce de bouche comme le fait l'Insee - affiche les marges les plus basses de l'industrie française. Cela n'a rien de surprenant : le modèle de transformation repose sur d'importants achats de matières pre-

mières et la création modérée de valeur ajoutée. Mais tout de même ! La marge nette moyenne des industries agroalimentaires (2,8 % si on exclut les boissons) est deux fois inférieure à celle de l'industrie en général.

**Normes.** « L'écart n'a cessé de se creuser depuis la Covid », analyse Pierre-Marie Décoret. Les politiques publiques sont lourdement responsables. « Le poids normatif qui pèse sur l'industrie en général est encore plus lourd pour l'agroalimentaire, à cause des réglementations sanitaires et de toute une série de contraintes supérieures. La fiscalité déjà lourde est, elle, aggravée par les taxes comportementales sur l'alcool et le sucre. Les impôts captent 10 % de la valeur ajoutée de l'agroalimentaire (21 % pour les boissons), contre 7 % pour les autres industries. »

La période inflationniste de 2021-2024 a été sanglante pour les marges du secteur. La loi Egalim impose aux industries, puis à la grande distribution, de payer aux agriculteurs les matières premières en tenant compte des coûts de production. Mais, sous la pression de la grande distribution, les industries, elles, n'ont pas répercuté leurs propres hausses - notamment celles de

l'énergie - aux consommateurs.

## ●●● Page 2

### ●●● Suite de la page 1

Ce qui s'est ajouté à des années de déflation alimentaire qui avaient érodé la rentabilité. « On ne crée pas plus de valeur, les coûts augmentent. C'est un garrot qui se resserre. Une entreprise agroalimentaire sur quatre affiche maintenant un résultat déficitaire avant impôt. C'était une sur cinq avant la Covid », s'alarme l'analyste.

Les trésoreries sont à sec. Cela se traduit par des investissements impossibles à réaliser et par une perte de performance. Une ligne de production agroalimentaire sur trois a plus de vingt-cinq ans. Un outil industriel vieux, peu robotisé, coûteux à entretenir, qui ne peut pas évoluer en productivité.

C'est un cercle vicieux : il faudrait des investissements, mais les capitaux fuient le secteur, qui rémunère deux fois moins les actionnaires que les autres segments industriels, selon la Banque de France. L'hostilité à l'industrie fait aussi des ravages : les grands groupes internationaux (Nestlé, Unilever), se désengagent, faute de pouvoir construire de nouveaux sites. Tout cela laisse un tissu émietté, nanisé et suffocant de TPE et PME, qui constituent 98% des structures du secteur agroalimentaire.

Pire, les faillites se multiplient. Selon la Banque de France, 2,5% des entreprises du secteur agroalimentaire ont disparu en 2024. Un taux multiplié par trois par rapport à 2019. « Cela s'inscrit dans un cycle global de défaillances d'entreprises, note Thierry Pouch, chef économiste des Chambres d'agriculture. Mais désormais, l'agroalimentaire n'est plus épargné ».

La chronique des fermetures s'étoffe. 2024 avait été une année noire. 2025 aussi : treize fermetures de sites industriels au premier semestre. Sirops Teisseire en Isère, Orangina à la Courneuve, Blédina à Villefranche, Cafés Legal au Havre... Une hécatombe. 2026 sera sans doute pire.

**Plongeon.** « Le secteur a toujours été résilient, puisque porté par une consommation quotidienne. Il est maintenant bousculé de toutes parts, note Pierre-Marie Décoret. La population stagne, vieillit, on observe une déconsommation alimentaire (-0,2% en décembre). La restauration hors domicile, qui

équilibrail, ne s'est jamais relevée après la Covid. Jusqu'ici, on comptait sur l'export, pour compenser. Mais maintenant, c'est la Berezina », avertit Pierre-Marie Décoret.

C'est un autre éclairage sur le scénario catastrophe de l'agroalimentaire français que donnent les données du commerce extérieur publiées il y a quelques jours, pour les dix premiers mois de l'année. A fin octobre, la balance commerciale alimentaire globale de la France restait positive de quelques centaines de millions d'euros, contre sept milliards en moyenne à la même date au cours des trois précédentes années (et 4,6 milliards en octobre 2024). Un décrochage vertigineux. Le petit solde positif tient aux vins, parce que l'effet des taxes américaines n'est pas encore total.

« Les produits agroalimentaires (vins, lait, biscuits, malt...) affichaient, fin octobre, un déficit cumulé de 10 milliards depuis le début de l'année, calcule l'économiste de l'Ania. Un milliard de déficit chaque mois, c'est colossal ! »

Le raidissement du commerce avec la Chine et les Etats-Unis est loin de tout expliquer. « Notre balance commerciale avec l'Europe est déficitaire depuis dix ans, ce qui témoigne de notre perte de compétitivité. Mais en 2025, on a plongé. La Pologne fait mieux sur le coût du travail, l'Italie et l'Allemagne sur la qualité et la taille de l'outil industriel, tous nos voisins sur la fiscalité. Non seulement on exporte peu chez eux, mais on importe toujours plus. On a longtemps dit que l'agroalimentaire n'était pas délocalisable, on se rend compte qu'il est en fait substituable », se désole Pierre-Marie Décoret.

Réagir ? Oui, mais comment ? « C'est facile de dire qu'il faut réagir, repartir à l'export. Oui, il faudrait, explique Jean-François Loiseau, le patron de l'Ania. Mais c'est coûteux, ça demande du temps, de l'investissement. On ne peut pas attendre d'entreprises à l'agonie qu'elles s'y essaient. Nos PME n'ont pas les forces ! »

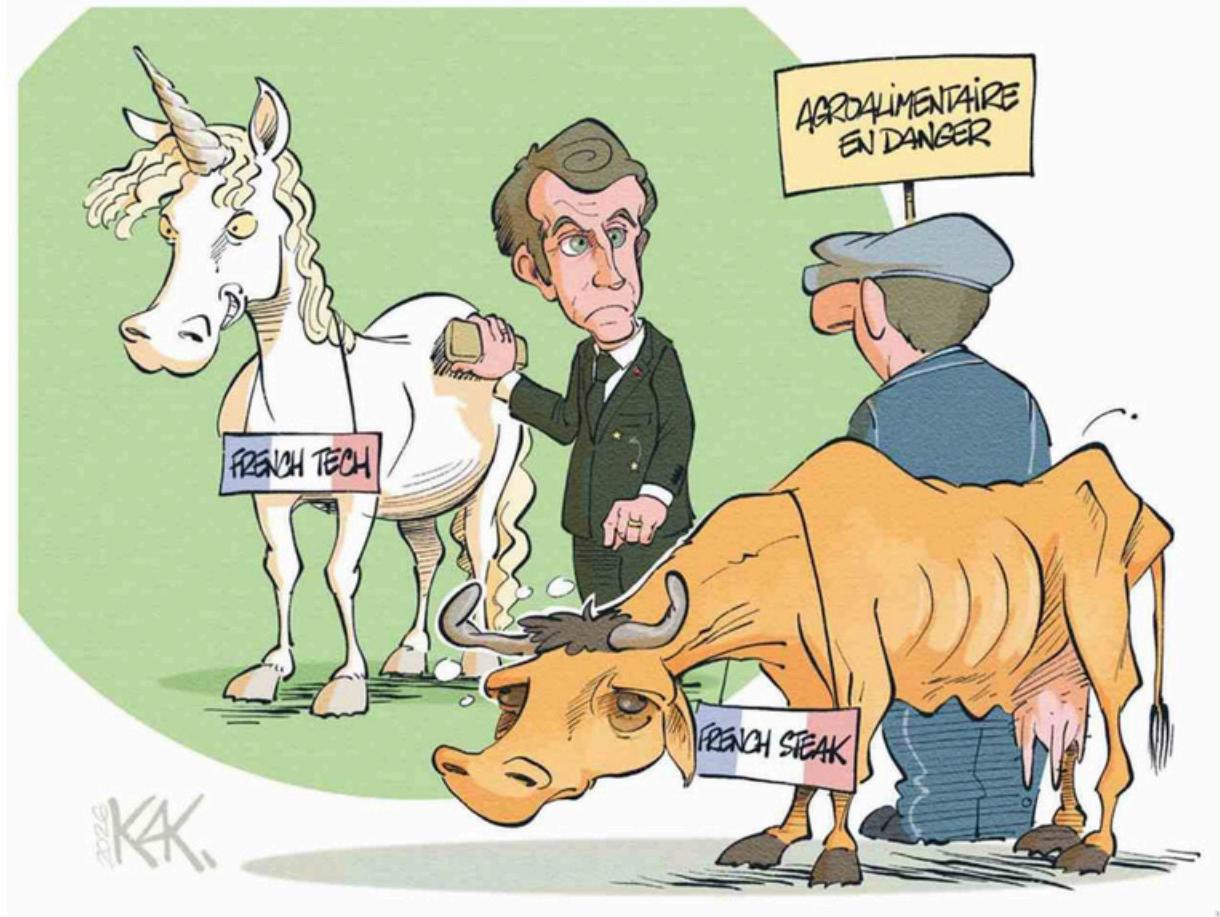
Thierry Pouch abonde : « Au-delà de la compétitivité prix des produits, il y a la compétitivité hors prix : la capacité des entreprises à cibler les marchés, à faire de la pub... Les entreprises de grande taille ont plus de facilité. Le tissu de PME français n'est pas dimensionné pour ça. »

La pensée « ce qui est petit est mignon », qui préside aux politiques publiques agricoles et alimentaires depuis vingt ans en France,

empêchant la constitution de grands groupes et d'ETI solides, est en train de montrer ses limites.

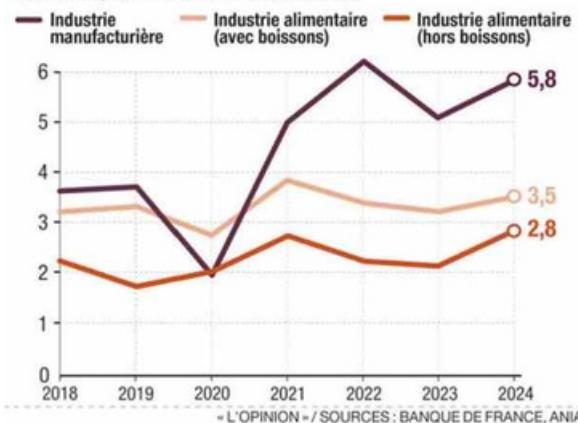
@emma\_ducros

*C'est un cercle vicieux: il faudrait des investissements, mais les capitaux fuient le secteur, qui rémunère deux fois moins les actionnaires que les autres segments industriels, selon la Banque de France*



## Industrie : l'alimentaire a les marges les plus faibles

Taux net, en % du chiffre d'affaires



« L'OPINION » / SOURCES : BANQUE DE FRANCE, ANIA